



## Réunion du Conseil Municipal du 7 septembre 2012

### Achats et cessions de terrains.

Les membres du conseil municipal ont fait le point sur l'état d'avancement des différentes transactions immobilières actuellement en cours.

### Circuit vélo promenade

A la demande de la communauté de communes du Porhoët qui a décidé d'engager une politique de développement touristique sur le canton de la Trinité Porhoët, le Conseil Municipal émet un avis favorable afin que le circuit de « Vélo Promenade » n° 28 puisse cheminer sur le territoire de la commune de Gomené.

### Projet en cours :

- Salle Polyvalente : L'adjoint responsable de l'étude sur la construction d'une future salle polyvalente a informé les membres du Conseil de l'état d'avancement du projet.
- Lotissement communal : Il a été décidé de reporter les études du futur lotissement à 2013
- Toiture de la Chapelle de Saint-Guénéal : le Conseil demande à ce que les travaux puissent être chiffrés suivant leur urgence.

### Dotation de Solidarité Communautaire :

Le Conseil Municipal se réjouit de la création de la nouvelle Dotation de Solidarité Communautaire, mise en place par la Communauté de Communes Hardouiniais Mené qui attribuera à Gomené, comme à toutes les communes composant la CCHM, une nouvelle recette annuelle calculée sur la base moyenne de 15 Euros par habitant.

### Indemnité Perceptrice de Merdrignac :

Comme l'exige la réglementation lors de chaque changement de percepteur, le Conseil Municipal décide d'attribuer, à Madame LAUR, nouveau Trésorier de Merdrignac, une indemnité de Conseil calculée selon les mêmes critères que ses prédécesseurs.

### Repas du CCAS :

Comme les années passées le traditionnel repas offert par la commune et le CCAS aux personnes âgées de plus de 70 ans, sera servi cette année à la Ferme Auberge « Le Cadran Solaire » le samedi 27 octobre prochain.

### Etablissement du Calendrier des Fêtes 2013 :

La réunion concernant l'établissement du calendrier des fêtes de l'année prochaine aura lieu le vendredi 19 octobre prochain à 19 heures à la Mairie.